



Séance plénière du 15 juin 2015

Vœu sur le CEA du Ripault

Dans la continuité du Bureau du CESER Centre-Val de Loire du 18 mai 2015, le Conseil économique, social et environnemental régional tient à exprimer sa surprise et son désaccord face à la fermeture annoncée fin avril du site du CEA du Ripault à Monts. Les conséquences seront lourdes pour les personnels et leurs familles, le bassin d'emploi de Tours, l'équilibre des relations avec les universités, le pôle de compétitivité S2E2 notamment.

C'est un des piliers de la recherche scientifique publique de notre territoire qui s'effondre. La nouvelle est d'autant plus incompréhensible que le CEA, en collaboration avec d'autres partenaires régionaux (universités, INRA, CNRS) avait obtenu le soutien du Conseil régional dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Ambitions Recherche 2020 », via le projet LAVOISIER.

L'un des arguments forts mis en avant était l'engagement de recruter 40 chercheurs supplémentaires dès 2013, et 70 à l'horizon 2020. Les décisions de la Commission permanente du Conseil régional de juillet 2014 d'octroyer 1,22 million € au CEA et de mars 2015 d'octroyer 0,7 million € aux autres partenaires laissaient entendre que les interrogations sur la subordination du programme à la feuille de route nationale et l'articulation avec les plateformes technologiques sur d'autres sites étaient levées...

Le CESER demande :

- que le centre du CEA du Ripault, ayant fait l'objet d'investissements récents et importants, soit maintenu ;
- que les créations de postes annoncées en 2013 soient effectivement réalisées de manière pérenne ;
- que l'Exécutif régional ne conditionne pas son soutien financier au CEA au maintien du seul projet LAVOISIER. Un remboursement ne doit pas être exclu ;
- que le délai obtenu du Comité national soit mis à profit pour obtenir des garanties pour le site du Ripault.

Vœu adopté à l'unanimité.

Xavier BEULIN

